

# Séance du 16 février 2015

L'an deux mil quinze et le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 09/02/2015*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire. (*Affichage porte de la Mairie le 09/02/2015*)

Présents : MM. GUILLAUME Alain - Daniel MORIN - ANDRE Philippe - BAUD Thérèse - LE MAINTTEC Christophe -- NOGUES Loic - SAGUET Emmanuelle - CHEREL Nolwen - OLLITRAULT Michelle -- SHEWARD Sandra -- COJEAN François -- THOMÉ Valérie -- GLOUX Ingrid - LE CLEZIO Valérie -

Absent excusé : Mr VANDEMBROUCQ Jean-Christophe donne procuration à Mme LE CLEZIO Valérie

Secrétaire de séance : Mme SAGUET Emmanuelle

## 1. Vote des participations-subventions 2015

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote:

➤ <b>Prestation (imputation 611) :</b>	
SACPA- chenil service	975,95 €
➤ <b>Subventions :</b>	
(Imputation 657362) :	
CCAS	12 000.00 €
(Imputation 65738) :	
Association foncière	5.600,00 €
(Imputation 6574) :	
USC	2.400,00 €
O.C.C.E. Asso. Enfants Ecole Publique	400.00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Publique	400.00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Privée	400.00 €
Anciens Combattants (FNACA/39-45)	300.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	400,00 €
Société de Chasse+ <i>gratuité salles 21,22 et 23 août</i>	400.00 €
Cercle Celtique	400.00 €
Saint-Caradec Sports Loisirs	400,00 €
Club de Kerjoie	400.00 €
Comité Fleurissement	400.00 €
Foyer des Jeunes	400,00 €
Amuse de l'Hilvern	900.00 €
La Ronde des Artistes	1.500,00 €
Restaurant du Cœur	150.00 €
Asso. Butte Rouge	50.00 €
Donneurs de sang	50,00 €
Prométhée	80,00 €
Croix d'Or	150.00 €
Comice Agricole	268.34 €
Centre Anticancéreux Eugène Marquis	230.00 €
Asso. Dons d'organes et tissus humains (ADOT)	75.00 €
ADAPEI 22	80.00 €
Association des Paralysés de France	80.00 €
Rayon de Soleil	80.00 €
ADMR	200.00 €
Association Protection Civile	60,45 €
<b><u>Participations</u></b>	
. CNAS ( <i>imputation 6554</i> )	3.500,00 €
. Centre de loisirs TREVE - SAINT-CARADEC	5.000,00 € (sur facture)

. Asso. des Maires de France	426,71 €
. A.S.C.R.L. ( <i>Culturel, Sport</i> )	8 000.00 € (sur facture)
➤ ( <i>imputation 6574</i> ) :	
<u>Ecole Ste Thérèse</u>	
Contrat d'Association =	48.047,00 €
40 € x 64 enfants =	2.560,00 €
Maintenance informatique =	420,00 €
	51.027.00 €
<u>Ecole Publique d'Hilvern</u>	
40.00 € x 65 enfants :	2.600.00 €
	2.600,00 €
➤ ( <i>imputation 6574</i> ) :	
. Chambre des Métiers - Ploufragan (4 Elèves)	120,00 €
. Bâtiment CFA - Ploufragan (1 Elève)	30,00 €
➤ ( <i>imputation 6228</i> ) :	
Entrées piscine écoles	2.000,00 €
➤ ( <i>imputation 6247</i> ) :	
- Transport en car sorties culturelles écoles	600,00 €
- Car centre de loisirs SAINT-CARADEC- TREVE	1.750,00 € (sur facture)
- Triangle d'UZEL (Transport car)	800,00 € (sur facture)
- Car trajets mercredi TAP	1 200.00 € (sur facture)

## **2. Assainissement collectif : rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service**

Monsieur Le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des côtes d'Armor a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante :

**Adopte** le rapport sur le prix et la quantité du service public d'assainissement collectif de la commune de ST CARADEC. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

## **3. Mutualisation et communes nouvelles**

**Communes nouvelles** : Monsieur Le Maire donne lecture du courrier adressé à la Municipalité de St Caradec par les Maires de Trévé, St Thélo et Grace-Uzel relatif à une fusion des communes.

Les groupements de communes réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 permettront le maintien des dotations de l'Etat pendant 3 ans.

Une réunion d'information organisée par l'AMF et mairies conseils aura lieu le 23 février à Trémoriel.

**Mutualisation** : le travail sur la mutualisation avec la CIDERAL suit son cours.

#### 4. Orientations budgétaires

<b>Programmes</b>	<b>Estimatif</b>
<b>Voirie :</b>	
Numéros campagne	1500 €
Pont St Jorêt	7700 €
Virage Le Guip	7750 €
PATA	12000 €
Parking des 4 clos	.....
Parking logement La Gare	3500 €
Sentier étang	26000 €
Traversée route Villeneuve	3000 €
<b>Arrêt camping car</b>	6500€
<b>Complexe sportif football</b>	
<b>Tribunes</b> Etudes et préparation chantier (réseaux, terrassement...)	30 000 €
Accès tribunes ( <i>Tribunes</i> )	4400 € (140000 €)
Abri touche	2600 €
<b>Ecole</b>	
Toiture	8600 €
Isolation extérieure	33000 €
Faux plafonds coté primaire	10000 €
Fenêtres coté primaire	8500 €
Peinture classes primaire	10300 €
<b>Inondations</b>	
Aménagement cours d'eau lavoir Calagan	5500 €
<b>Bâtiments</b>	
Détecteurs de fumée logements	1200 €
VMC Val d'Oust ( <i>Local technique module</i> )	3000 € (20000 €)
Remplacement chauffe-eau et convecteurs Pavillons Ste Emerentienne	3400 €
<b>Eglise</b>	
Mise aux normes électriques	30000 €
<b>Réseaux</b>	
Orange rue de la Gare	3800 €
Eaux pluviales rue Nat/Val d'Oust	3500 €
Ecl Public Rue Bellevue et rue Nat	750 €
<b>Carte communale</b>	
Solde	3000 €

Proposition de réunion du Conseil Municipal pour le vote du budget le 30/03/2015 (à confirmer avec Mr BOUATTOURA).

La commission finances aura lieu le vendredi 20 mars à 18h.

#### Numéros des maisons en campagne :

Les entreprises Créarmor et Citania ont été consultées pour la fourniture des plaques avec les numéros. L'assemblée délibérante décide, à l'unanimité, de retenir l'offre faite par Citania au prix de 4.85 €HT la plaque. Le modèle de la plaque proposée allant dans la continuité de ce qui existe déjà.

#### Elagage :

Elagage d'un marronnier et de deux platanes, rue du Moulin. Devis de Yannick MAURHAN au prix de 1550 € TTC accepté à l'unanimité (broyage compris)

Après nettoyage, un aménagement de cet endroit pourrait être envisagé (parking, banc ...)  
Arbres en bordure de l'Oust : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les collectivités auront mandat pour accéder aux rivières.

## **5. Urbanisme :**

### **a. Approbation de la carte communale par les services de l'Etat**

La carte communale a été approuvée par les services de l'Etat le 21/02/2015

### **b. Convention de mise à disposition du service urbanisme de la CIDERAL pour instructions des dossiers d'urbanisme**

L'assemblée délibérante autorise Mr Le Maire à signer la convention entre la CIDERAL et la commune relative à la mise à disposition du service urbanisme de la CIDERAL pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, délivrés au nom de la commune.

### **c. Demande d'autorisation de construire à Redeven**

Mr Le Maire donne lecture du courrier de Mr BOCHER Pierre relatif à une demande de construction d'une maison d'habitation au village de Redeven. Après discussion des élus et vu l'approbation de la carte communale, Monsieur Le Maire se propose de prendre contact avec le service urbanisme de la CIDERAL pour connaître les possibilités de délibération à cette demande. Accord de l'assemblée par 13 voix pour et 2 abstentions.

## **6. Diagnostic accessibilité**

Mr MORIN, Adjoint informe l'assemblée que le diagnostic accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) a été réalisé par le bureau d'études ABC DIAG France.

Le rapport de l'audit indique une synthèse des coûts estimatifs de travaux de mise en accessibilité de 198 325 € HT. L'Agenda D'Accessibilité Programmé (IADAP) doit être remis aux services préfectoraux pour le 25/09/2015. La réalisation des travaux de mise aux normes devra se faire dans les 3 ans avec possibilité de dérogation de 3 ans (soit 6 ans).

Reste à réaliser le diagnostic PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics)

## **7. Parc immobilier privé : 1ères conclusions suite aux visites de la commission**

Mr Le Maire fait le bilan de la visite par les élus des maisons visitées et mises en vente.

- ✓ Maison appartenant aux conjoints BOSCHER, rue du Moulin : problème d'accessibilité
- ✓ Maison famille CADIN, cour des 3 portails : problème d'accessibilité
- ✓ Presbytère : jolie petite bâtisse, intéressant.
- ✓ Maison Mme Odette PHILIP, rue de Bellevue : très grande, destinée plutôt à un particulier
- ✓ Maison famille LE BOUDEC, place du Champ de Foire : mis en vente 85 000 €, 600 m<sup>2</sup> de terrain.

Intéressant.

Programmation de la visite de la maison près de l'église appartenant à Mme Louise ROPERT, le samedi 28 février à 10h.

## **8. Questions diverses**

**\*Station épuration :** un nettoyage et un rangement ont été réalisés près de la station d'épuration, il est proposé la vente des pavés au prix de 30 € et du grillage à mouton au prix de 80 €.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

Attente d'offres de maçon pour les blocs de granit.

**\* Jardins intergénérationnels :** Proposition pour utiliser le terrain appartenant à Mr Claude RAULT, situé Rue Nationale entre son bâtiment et le terrain de foot pour y faire des jardins. L'assemblée délibérante autorise Mr Le Maire à signer une convention d'occupation avec la société propriétaire.

**\* Dans le cadre de la campagne des élections départementales,** le Conseil Municipal décide la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes à tout candidat en faisant la demande.

### **\* Bâtiment :**

Salle des fêtes : prévoir de revoir le système de fermeture de la porte principale.

**\* CIAS :** un poste de chargé de mission va être créé pour étudier les perspectives d'avenir et d'évolution d'aide à domicile.

**\* ASCRL :** assemblée générale le 27/02/2015